

Recyclage



Ces symboles indiquent que ce produit qu'il ne doit pas être éliminé en fin de vie avec les autres déchets ménagers. Collecte sélective des déchets électriques et électroniques. Les produits électriques ne doivent pas être mis au rebut avec les produits ménagers. Selon la Directive Européenne 2012/19/CE pour le rebut des matériels électriques et électroniques et de son exécution dans le droit national, les produits électriques usagés doivent être collectés séparément et disposés dans des points de collectes prévus à cet effet. Adressez-vous auprès des autorités locales ou de votre revendeur pour obtenir des conseils sur le recyclage.

Déclaration de conformité



PNJ SARL, 7 rue Baron, 75017 Paris, France, déclare sous son unique responsabilité que le produit qu'il distribue VEGA contenu dans le présent pack, est en conformité avec les exigences suivantes de la directive R&TTE 1999/5/CE et la directive EMC 2004/108/CE : EN 300 440-2 V1.4.1 :2010, ETSI EN 301 489-1 V1.9.2 :2011, EN 301 489-03 V1.6.1 :2013, EN 50014-1 :2006+A1+A2, EN 62479 :2010. Par ailleurs, le VEGA a été testé conforme selon la directive RoHS 2011/65/EU et la directive de sécurité des jouets 2009/48/CE.

Marques déposées

iPhone est une marque d'Apple Inc., enregistrée aux USA et dans d'autres pays. App Store est une marque de service d'Apple Inc.

Google Play et Android sont des marques de Google Inc.

WiFi® est une marque enregistrée par Wi-Fi Alliance®.

Toutes les marques mentionnées dans ce mode d'emploi sont la propriété de leurs titulaires respectifs.